

Droit de préemption de la SAFER - droits de préférence et de préemption forestiers : actualités

Possibilité de compléter avec d'autres modules de 3h30



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Rafraîchir ses connaissances en matière de droit de préemption de la SAFER et de droits de préférence et de préemption forestiers (voisins, commune, État)
- Connaître la jurisprudence récente relatives à ces droits de préemption et de préférence



MÉTHODE ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Supports visuels
- Exemples concrets et illustrations jurisprudentielles
- Tableaux de synthèse



FORMATEUR

Sandrine BESSON
Juriste consultant du CRIDON LYON



DURÉE

3h30

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

évaluation des objectifs de la formation et de son organisation

MODALITÉ DE SUIVI

remise d'une attestation de fin de formation



PUBLICS

Notaires - Clercs

PRÉ-REQUIS

Intermédiaire
à expert



PLUS-VALUE

Sécuriser les dossiers
soumis au droit de
préemption de la
SAFER et/ou aux
droits de préférence
et préemption
forestiers



CRIDON LYON
Partenaire expert du notaire

Plan d'intervention

1 DROITS DE PRÉEMPTION DE LA SAFER

- Rappel des règles
 - obligation d'information
- 1h15
 - droit de préemption : champ d'application, modalités de notification, mise en œuvre, sanctions

Modifications issues de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13/10/2014

- Jurisprudence récente

2 DROITS DE PRÉFÉRENCE ET DE PRÉEMPTION FORESTIERS APRÈS LA LOI D'AVENIR POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET LA FORÊT DU 13/10/2014

- Rappel des règles
 - droit de préférence forestier des voisins
 - droits de préférence et de préemption forestiers accordés aux communes
 - droit de préemption forestiers de l'État (champ d'application, conditions d'existence, ordre de priorité, modalités de notification, mise en œuvre, difficultés d'interprétation)
- Jurisprudence récente